

Assemblée générale banquet

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1922)**

Heft 22

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

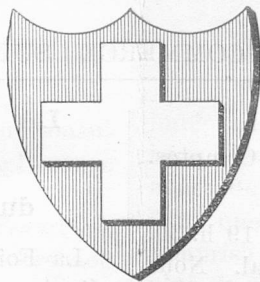
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8^e)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COMMERSUIS-PARIS

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 54-94

Heures de réception et d'ouverture de la Salle
de Lecture :

De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

SECTION DE LYON : 6, Quai des Brotteaux. — Tél. VAUDREY 6.70

SECTION DU SUD-EST : MARSEILLE, 115, Rue de l'Évêché. — Tél. 15-25

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. ALPHONSE DUNANT, Ministre de Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION

M. F. DOBLER, *Président* ; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.

MM. G. BRANDT, FÉLIX DU PASQUIER et F.-E. HIRT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. F. DOBLER, *Président* ; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.

MM. G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, FÉLIX DU PASQUIER,

CH. GAY, F.-A. GRAF, H. GUNTHERT, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM,

HENRY LOHRER, A.-J. MARET,

E. MONVERT, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

Trésorier : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer.

Secrétaire-Général : M. JACQUES DE PURY.

SOMMAIRE :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, BANQUET. — LE FLEUVE, AGENT DE LIBERTÉ. — ÉTAT DES MEMBRES. — LA SIXIÈME FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS. — PREMIÈRE EXPOSITION NATIONALE D'ART APPLIQUÉ — CONCOURS INTERNATIONAL DE CHRONOMÉTRIE. — ASSOCIATION DES ARTISTES SUISSES DE PARIS. — LA SUPPRESSION DES VISAS DE PASSEPORTS. — COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE, PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER 1922. — PAIEMENT DE L'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES DE GUERRE. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES : LA RÉVISION DES COEFFICIENTS DE MAJORATION. — A PROPOS DES DROITS AD-VALOREM. — LES ENTREPOTS FRANCS DE BALE. — RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — OFFRES DE REPRÉSENTATION. — DEMANDES D'EMPLOI.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BANQUET

Nous rappelons que l'Assemblée générale ordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France aura lieu le mardi 21 mars, à 17 heures, au siège social, sous la présidence d'honneur de M. A. DUNANT, Ministre de Suisse.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Trésorier.
4. Rapport des Commissaires des Comptes.
5. Election du Président.



6. Nomination d'un Administrateur.
7. Nomination des Commissaires des Comptes.
8. Divers.

L'Assemblée générale sera suivie, à 19 h. 30, d'un banquet à l'Hôtel Continental. Nous prions instamment tous les membres de la Chambre qui auraient l'intention d'y assister de s'inscrire sans retard auprès du Secrétaire-Général.

LE FLEUVE, AGENT DE LIBERTÉ

Sous ce titre, M. Paul BALMER, Président de l'Association Suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin, a bien voulu accepter de donner, à la Chambre de Commerce Suisse, une conférence qui a eu lieu le mercredi 15 mars, à 20 h. 30.

Nous reviendrons sur le remarquable exposé de M. BALMER qui a très vivement intéressé son nombreux auditoire.

ETAT DES MEMBRES

Le Comité a procédé aux admissions suivantes :

Membres effectifs :

GROSJEAN (Jules), agent-représentant et commerçant, 49, rue de Wattignies, Paris.

HENNET (Ulric), fournitures de bureaux, 54, rue Saint-Sabin, Paris.

KAUFMANN (Joseph), carrossier en automobile, 83, rue Bonnel, Lyon.

KLOETI (Henri), ingénieur E. I. P., directeur de la S. A. Electricité et Mécanique, 175, avenue de Saxe, Lyon.

STURZENEGGER Frères, articles en fil de fer, Neugasse, 49, Saint-Gall.

Membres adhérents :

SCHMODERER (A.), Directeur régional de la Société Suisse d'Assurances Générales sur la vie humaine à Zurich, 9, place Raspail, Lyon.

SOCIÉTÉ ANONYME DES TERRES RÉFRAC-TAIRES DE PROVINS (Exploitation de terres réfractaires et bauxites), 4, rue de Laborde, Paris.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE GERLAND (Produits chimiques, caoutchouc manufacturé), 49, rue de la République, Lyon.

LA SIXIÈME FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS

du 22 avril au 2 mai 1922

La Foire Suisse d'Echantillons a pris un réjouissant et rapide développement. Lors de la première manifestation en 1917, les emplacements de la Foire nécessitaient 6.000 m² de surface d'exposition, tandis que pour 1921 cette dernière était d'environ 20.000 m².

La Foire de 1921 comptait 1.054 exposants, 30.000 cartes d'acheteurs y furent distribuées.

La Foire Suisse d'Echantillons a un caractère strictement national. Cette institution est appelée, non seulement à favoriser l'écoulement des produits suisses sur le marché intérieur, mais encore à stimuler l'exportation par la présentation de produits de qualité soignée. Elle veut aussi préparer les voies à la reprise normale de nos relations économiques internationales.

Parmi toutes les Foires actuelles, la Foire Suisse d'Echantillons tient une place de premier rang. Aucune autre institution n'est plus en mesure qu'elle de renseigner l'acheteur étranger sur la production industrielle de la Suisse.

L'organisation de la Foire Suisse d'Echantillons, tant au point de vue général qu'au point de vue installations techniques, est très appréciée des visiteurs. Tout a été prévu, afin de faciliter dans la plus grande mesure les transactions entre acheteurs et exposants.

Les marchandises de même nature sont réunies en groupes homogènes, offrant une vue d'ensemble excellente. La sixième Foire groupera toute l'industrie suisse en 21 groupes, répartis dans 5 grandes halles attenantes les unes aux autres ; le maximum de concentration est ainsi offert aux visiteurs.

Le Bureau de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle donne gratuitement aux intéressés, pendant toute l'année, soit verbalement, soit par écrit, tous renseignements relatifs aux marchandises et aux sources de production suisses.

Les visiteurs de la Foire bénéficieront sur territoire suisse de réductions sur le prix des billets de chemin de fer. Pour obtenir cette faveur, prière de la demander expressément à la gare suisse de départ.

Des renseignements complémentaires sur les formalités de voyage ainsi que sur la Foire elle-